

Une paysanne de Bassins peut en cacher une autre

SOCIÉTÉ Nathalie André et Béatrice Mercet sont toutes les deux exploitantes dans le village. La première vient de quitter le comité de l'Association des paysannes vaudoises, la seconde de le rejoindre.

PAR FABIENNE.MORAND@LACOTE.CH

« Parfois, on peut se sentir esseulée et simplement être entre femmes, ça change de dynamique », sourit Béatrice Mercet. L'agricultrice de Bassins vient de rejoindre le comité de l'Association des paysannes vaudoises (APV). Elle remplace sa consœur Nathalie André qui quitte le navire, mais reste présidente du groupe Marchissy, après avoir atteint le maximum des douze ans de mandat possible. Aucune des deux femmes ne pensait entrer au comité cantonal, on est venue les chercher et elles n'ont pas pu dire non. Car s'investir à ce niveau, c'est « se sentir utile et l'APV est une bonne opportunité pour apprendre, elle permet les rencontres et les échanges », répond Béatrice Mercet.

“
L'agriculture, ce n'est pas juste l'odeur du fumier.
”
NATHALIE ANDRÉ
AGRICULTRICE



La Bachenarde Nathalie André (derrière) est arrivée au terme du mandat maximum de douze ans au comité cantonal de l'Association des paysannes vaudoises. Sa consœur du même village, Béatrice Mercet, la remplace. CÉDRIC SANDOZ

Nathalie André ne regrette pas: «Etre au comité cantonal m'a apporté beaucoup de contacts avec des personnes différentes. J'ai découvert des régions de notre canton.» Grande amatrice de ski, elle était en charge de la commission des sports où elle devait trouver des groupes prêts à organiser des sorties d'hiver en raquettes, ski de fond ou de piste.

Gardiennes du savoir-faire et du savoir-être

Nathalie André et Béatrice Mercet font partie des 5500 membres de l'association. Une

entité née pour défendre leur statut, promouvoir la formation des femmes dans l'agriculture, mais aussi pour partager des expériences et de bons moments. «Tout en modernisant leurs outils de travail comme leurs conditions de vie, les membres de l'APV sont restées au fil des ans gardiennes du savoir-faire et du savoir-être de nos régions», précise l'historique sur paysannesvaudoises.ch. Aujourd'hui âgées majoritairement entre 30 et 75 ans, les membres ont comme point

commun d'être des femmes et d'avoir un lien direct, émotionnel ou culturel avec le monde rural, répond la Birolane Christine Egger, secrétaire de l'APV. Car il n'y a aucune obligation à détenir un CFC d'agricultrice ou être l'épouse d'un vigneron, maraîcher ou agriculteur pour intégrer l'un des 73 groupes vaudois. Pour certaines venues d'un pays étranger, rejoindre les paysannes, c'est l'occasion de s'intégrer et d'en apprendre davantage sur sa région d'adoption.

S'affilier, c'est surtout vouloir favoriser les rapprochements et la compréhension entre les milieux citadins et ruraux, encourager l'esprit de solidarité et d'entraide, promouvoir une alimentation saine et de proximité, ainsi que les produits du terroir. Mais aussi défendre les intérêts agricoles et encourager la formation. Chaque hiver, les groupes mettent sur pied divers cours et ceux touchant à la cuisine, que ce soit la réalisation de choucroute ou la maîtrise du «tout en un» dans un wok, cartonnent toujours. La couture a aussi du succès, le jardin plus autant.

Conserver les membres et faire vivre les groupes

Au fil des ans, les cours ont évolué. Désormais, il y a des initiations au mode de vie «zéro déchet», des cours de taille, des ateliers floraux et des activités ludiques (bowling, marche, escape room). Chaque membre est libre d'y participer ou pas. «Pour moi, c'était une évidence de les rejoindre. J'avais 22 ans et j'ai

“
Etre au comité cantonal m'a permis de rencontrer beaucoup de gens d'horizons divers.
”
NATHALIE ANDRÉ
AGRICULTRICE

beaucoup appris dans les cours et par les femmes, voir les différents fonctionnements entre chaque exploitation», relève Nathalie André. Il y a un point sur lequel Béatrice Mercet sait qu'elle devra

travailler, c'est de s'assurer que les membres des groupes qu'elle représente au comité soient toujours motivés. Elle devra informer des nouveautés, mais aussi insuffler de l'énergie, encourager pour faire vivre ces groupes. Car, à l'image d'autres associations, les Paysannes perdent chaque année environ 2,4% de membres. Le mot «paysanne» freine les non-rurales. «Nous peinons aussi à recruter car les dames travaillent à l'extérieur, relève Nathalie André. Il faut venir aux Paysannes pour le côté social, pour apprendre et peut-être pour constater que l'agriculture, ce n'est pas juste l'odeur du fumier.»

Cent ans d'histoire

C'est au cœur du canton qu'ont débuté les groupes de paysannes vaudoises. En 1918, Augusta Gillibert-Randin fonde, avec quatre autres paysannes, l'Association des productrices de Moudon. «Le but étant de défendre les intérêts des paysannes desservant le marché de Moudon, et palier la raréfaction et cherté des denrées, lutter contre le marché gris et leurs entremetteurs en raison de la guerre», lit-on sur le site paysannesvaudoises.ch. Cette Moudonnaise lutta aussi pour le droit des paysannes et encouragea leur formation professionnelle. En 1929, c'est la crise, les prix

chutent. «Quelques femmes dynamiques et entreprenantes décident d'aider les paysannes à se procurer un revenu annexe grâce à l'écoulement de leurs fruits en créant une fabrique de confitures.» Puis naît, en 1931, l'Association des paysannes vaudoises. A ses débuts, elle est composée exclusivement de paysannes et femmes rurales. «Cependant, comme une grande partie des membres a des liens directs avec l'agriculture, les non-paysannes sont rapidement admises dans les rangs de l'APV, apportant ainsi enrichissement et élargissement des activités», continue l'historique.

LES GROUPES DE LA RÉGION

→ **District de Nyon:** Begnins, Boiron, Gilly, Givrins, Marchissy et Nyon.

→ **District de Morges:** Aubonne, Bière, Colombier, Cossonay, Cuarnens, Denens, Gimel, Gollion, L'Isle, Montricher, Pampigny, Saint-Prex, Veyron et Yens.

Ce qui représente quelque 1300 membres réparties en 20 groupes.